

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

SPARNACIENNE CONSTRUCTION
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE

51350 Oiry

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/07/2025	F01250700512	412025	F01250700512	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Matougues					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	1	M3	105.50	105.50	20 %
TI	Transport incomplet	5		23.00	115.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1	UN	1.50	1.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1	UN	2.50	2.50	20 %
552	REP	1	UN	1.68	1.68	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/09/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 226.18 €

Total TVA : 45.24 €

Total TTC : 271.42 €

RESTE A PAYER : 271.42 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250700512	F01250700512	31/07/2025	412025	SPARNACIENNE CONSTRUCTION

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 202521 Matougues						
25/07/2025	001121236	412025	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	1	M3
25/07/2025	001121236	412025	552	REP	1	UN